



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 9 DECEMBRE 2021 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D19 - Modification du tableau des effectifs (Personnel permanent et non permanent)

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoint ;

Anne DELAUNAY, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Natacha MICHEL à Matthieu GUIHO ; Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET ; Houria LADJAL à Myriam DEBARGE ; Jean-Marc REGNIER à Mme la Maire ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN.

Absents excusés : 3

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoah CHAUVREAU ; Patrick BRISSET.

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 prorogeant jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire) et ouvre la séance.

N° 19 - Modification du tableau des effectifs (Personnel permanent et non permanent)

Rapporteur : Mme Myriam DEBARGE

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ou des promotions internes ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2021 portant mise à jour du tableau des effectifs permanents et non permanents de la commune ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs permanents et non permanents ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique, en sa séance du 24 novembre 2021 ;

Il est proposé au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs, correspondant aux situations suivantes et d'adopter le tableau des emplois en annexe :

PERSONNEL PERMANENT

1°) Poste de Policier(cière) / Création et ouverture de poste

La secrétaire administrative du service de la Police municipale a présenté une demande de disponibilité pour convenances personnelles d'une durée de 12 mois. Sa demande a été validée pour la date du 1^{er} janvier 2022. Pour pallier ce départ, une procédure de recrutement a été lancée sur le cadre d'emploi des Agents de police municipale :

Afin de permettre ce recrutement, il est proposé au Conseil municipal, de créer et d'ouvrir, à compter du 9 décembre 2021 :

- un poste de brigadier(dièrè),
- un poste de brigadier(dièrè) principal(e),

à temps complet,

pour pourvoir à son remplacement sans connaître le grade du candidat qui sera retenu, afin de ne pas bloquer le recrutement et d'assurer la continuité du service public,

- d'autoriser le cas échéant, de pourvoir ce poste par voie contractuelle, au vu de l'application de l'article 3-3, alinéa 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Sa durée pourra être prolongée, par reconduction expresse, pour une durée de 3 ans renouvelable, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ayant pu aboutir.

Une fois l'agent(e) recruté(e), les postes créés et non pourvus feront l'objet d'une suppression par délibération ultérieure, après avis du Comité Technique.

2°) Poste de Médiateur(rice) culturel(le) animateur(rice) du patrimoine » MicroFolie » / Ouverture de poste

Afin de pérenniser l'activité « MicroFolie » organisée par le musée municipal des Cordeliers, une procédure de recrutement a été lancée sur le cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Afin de permettre ce recrutement, il est proposé au Conseil municipal, d'ouvrir, à compter du 9 décembre 2021 un poste d'assistant(e) de conservation du patrimoine et des bibliothèques et d'autoriser le cas échéant, de pourvoir ce poste par voie contractuelle, au vu de l'application de l'article 3-3, alinéa 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Sa durée pourra être prolongée, par reconduction expresse, pour une durée de 3 ans renouvelable, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ayant pu aboutir.

En conclusion, il est proposé au Conseil municipal :

Sur poste permanent, à temps complet :

Filière sécurité :

- de créer et d'ouvrir, à compter du 9 décembre 2021 :
 - un poste de brigadier(dièr),
 - un poste de brigadier(dièr) principal(e).

Filière culturelle :

- d'ouvrir, à compter du 9 décembre 2021 :
 - un poste d'assistant(e) de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents qui seront nommés, sont inscrits au chapitre 012, charges de personnel.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (26) :**

- **Pour : 26**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

Signé

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20211209-
2021_12_D19-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 10 décembre 2021

Affiché le 10 décembre 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

TABLEAU DES EFFECTIFS
AU 09/12/2021

Les postes sont considérés pourvus ou vacants, à la date du jour du conseil municipal.

I) EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché principal	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché	A	35,00/35 ^{ème}	5	4	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Rédacteur principal	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	10	7	3
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	8	8	0
Adjoint administratif	C	35,00/35 ^{ème}	5	3	2

TOTAL

35 25 10

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur principal territorial	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Ingénieur territorial	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Technicien	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Agent de maîtrise principal	B	35,00/35 ^{ème}	9	7	2
Agent de maîtrise	B	35,00/35 ^{ème}	5	3	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	10	8	2
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	15	12	3
Adjoint technique	C	35,00/35 ^{ème}	10	7	3

TOTAL

54 42 12

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE CULTURELLE					
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	20,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	20,00/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	03,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	20,00/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	18,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	11,50/20 ^{ème}	1	1	0

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	07,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	06,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,00/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	04,25/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,00/20 ^{ème}	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Bibliothécaire	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	2	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	2	2	0
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	3	3	0
Adjoint du patrimoine	C	35,00/35 ^{ème}	3	3	0

TOTAL

28 27 1

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
<i>FILIERE SPORTIVE</i>					
Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S)	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

1 1 0

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
<i>FILIERE SECURITE</i>					
Chef de service police municipale	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Brigadier-chef principal	C	35,00/35 ^{ème}	1	1	1
Brigadier	C	35,00/35 ^{ème}	5	4	1

TOTAL

7 6 2

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
<i>FILIERE SOCIALE</i>					
Assistant socio-éducatif principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

1 1 0

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
------------------------------	-----------	--------------------	---------------------	----------------	----------------

Conseil municipal du 9 décembre 2021

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ANIMATION					
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Animateur	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
TOTAL			3	0	3

TOTAL GENERAL DES POSTES PERMANENTS	129	102	28
--	------------	------------	-----------

II) EMPLOIS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

EMPLOIS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Technicien	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Remplacement saisonnier administratif	C	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Renfort saisonnier équipe culture week-end + saison haute	C	08,00/35 ^{ème}	2	1	1
Renfort adjoint technique (Conducteur de bus)	C	06,50/35 ^{ème}	1	1	0
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – saison haute	C	03,00/35 ^{ème}	1	0	1
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – Journées du patrimoine	C	14,00/35 ^{ème}	1	1	0
Contrat d'apprentissage	CDD de droit privé	35,00/35 ^{ème}	2	2	0
Contrat « Parcours Emploi Compétences » - PEC	CDD de droit privé	20,00/35 ^{ème}	17	12	5
TOTAL			28	17	11

III) POSTES HORS STATUT SALARIE

EMPLOIS NON PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Stagiaire (durée de stage : 4 mois)	Statut étudiant	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Service civique	Volontariat	35,00/35 ^{ème}	4	0	4
TOTAL			5	0	5

TOTAL GENERAL DES POSTES NON PERMANENTS	33	17	16
--	-----------	-----------	-----------